

**Zeitschrift:** Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire =  
Rivista storica svizzera

**Band:** 5 (1955)

**Heft:** 3

**Buchbesprechung:** Saggi sull'Europa illuminista. I. Alberto Radicati di Passerano [Franco  
Venturi]

**Autor:** Stelling-Michaud, S.

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 07.10.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

möglich. Imponierend sind häufig der sichere Blick und das gewandte Wort, mit welchen bald weit zusammengefaßt wird, bald engmaschig gestrickte Bilder entworfen werden. Für den Deutschschweizer Historiker hat die Beleuchtung der Berner Verhältnisse vom Welschland her einen besonderen Reiz. Überdies auch die Selbstverständlichkeit, mit welcher Pariser Totentanz, Ritter Bayard, Spieldichter Gringore, der französische Reformator Lefèvre d'Étaples als Parallelen zu schweizerischen Größen herangezogen werden. Für jene welschen Historiker, welche historische Literatur aus dem Osten der Saane nicht zu lesen pflegen, kann das Buch Beerlis dankenswerte Vermittlung bedeuten.

*Bolligen bei Bern*

*Hans von Greyerz*

FRANCO VENTURI, *Saggi sull'Europa illuminista. I. Alberto Radicati di Passerano*. G. Einaudi, Torino 1954. In-8°, 278 p., pl.

Spécialiste de l'histoire des idées au XVIII<sup>e</sup> siècle et de l'«illuminisme» italien, M. F. Venturi a restitué le véritable visage du comte Alberto Radicati di Passerano et replacé cet esprit méconnu dans sa juste perspective historique et intellectuelle. Reprenant et complétant les travaux de P. Gobetti et d'A. Alberti par des recherches originales et approfondies dans les archives du château de Passerano, de Londres, du Vatican, de Turin, d'Amsterdam, etc., l'auteur a pu reconstituer avec précision la vie mouvementée de ce personnage mystérieux, en opposition avec les siens, avec son milieu et son temps, esprit inquiet et profond, génial à sa manière, premier penseur «éclairé» de l'Italie, précurseur de l'Encyclopédie et de Voltaire.

Né à Turin, en 1698, d'une ancienne famille de feudataires de la maison de Savoie, Alberto Radicati passa sa jeunesse entre la cour de Victor-Amédée II et ses domaines piémontais, se brouillant avec sa famille, administrant ses biens, prenant le parti des paysans brimés par la noblesse, subissant l'influence des courants de la grande politique internationale dont le Piémont fut le théâtre pendant la guerre de succession d'Espagne et sous le règne d'un prince qui introduisit l'absolutisme dans son Etat. Radicati voyage ensuite en France, de 1719 à 1721, visitant le Languedoc et Paris, entrant en contact avec des protestants, impressionné par le jansénisme politique et par l'esprit libertin de la Régence. Adversaire déclaré de l'obscurantisme, de la superstition et de l'idolâtrie qu'un clergé fanatique et ignorant faisait régner dans son pays, Radicati critiqua ouvertement les rites et les cérémonies, les pratiques dévotes et l'abus des miracles, qui éloignaient le peuple de la vraie religion. Initié à l'expérience religieuse personnelle par les écrits de Luther et de Calvin, il rechercha l'esprit du Christianisme dans la Bible, étudiant surtout le Nouveau Testament, convaincu de la nécessité d'examiner les textes et les traditions religieuses à la lumière de la raison.

Dénoncé, vers 1723, au tribunal de l'inquisition comme ennemi de l'Eglise et hérétique, Radicati ne fut cependant pas inquiété d'emblée par les

1

autorités, jouissant de la faveur du roi qui, dans la première moitié de son règne, avait poursuivi une politique anti-curialiste, tenant tête au Saint-Siège et maintenant le clergé piémontais dans la dépendance de l'Etat. Radicati pensa pouvoir inspirer à Victor-Amédée une «réforme» ecclésiastique encore plus radicale, préconisant la confiscation des biens du clergé, l'abolition des congrégations, la restriction des ordinations et des vœux, la laïcisation de l'éducation et de l'instruction, la suppression des tribunaux d'inquisition et du droit d'asile, etc. Le roi de Piémont avait même demandé au comte de mettre ses idées par écrit. Mais le souverain ayant renoncé à la lutte contre Rome, dès 1725, pour se soumettre à la papauté et signer un concordat en 1727, il retira sa confiance à Radicati qui dut quitter le pays pour échapper à l'inquisition. Il s'établit, comme exilé volontaire, à Londres, où il rédigea ses *Discours moraux, historiques et politiques*, qui provoquèrent l'indignation du roi de Piémont auquel Radicati avait envoyé le manuscrit, en 1729. L'ouvrage parut en diverses parties, dès l'année suivante, à Londres, en anglais, sous le titre *Christianity set in a true Light. XII Discourses political and historical*.

Radicati identifie la religion chrétienne avec la loi naturelle et l'oppose à la religion des modernes, création arbitraire des hommes. Son anti-curialisme est total. Il rejette le principe du vicariat, fait de l'autorité pontificale une usurpation, condamne les indulgences et l'excommunication, écarte toute idée de privilège du clergé. Plus tard, dans un traité sur la «profession sacerdotale», Radicati abolit toute organisation hiérarchique et supprime tout clergé, n'admettant qu'une communauté de fidèles sans autre valeur ou justification que la libre volonté des membres qui la composent.

Dans les trois derniers *Discours*, consacrés à la «nature des gouvernements», Radicati expose sa pensée politique, liée étroitement à son expérience religieuse. En effet, selon lui, le Christ est venu remettre les hommes dans l'état de nature en leur restituant l'innocence première, antérieure à la faute originelle. Par là, le Christ a accompli à la fois une œuvre de libération du péché et de «réforme» politique, l'état de nature assurant aux hommes l'égalité des droits, le bien-être économique, la justice pour tous. Sous l'influence de certaines doctrines extrémistes, liées à la révolution puritaine anglaise et, peut-être aussi, sous l'influence de l'anabaptisme du XVI<sup>e</sup> siècle, Radicati substituera l'état de nature à l'«esclavage de la loi» et préconisera une «démocratie parfaite», c'est à dire un régime sans propriété privée et sans contrainte, idéal proche de certaines hérésies «antinomistes» du moyen-âge. L'origine des gouvernements résidant, selon lui, dans la folie des hommes, Radicati devait aboutir, par la suite, à une négation de toute politique. Dans les *Discours*, toutefois, reconnaissant la difficulté d'instaurer la vraie démocratie, il recommandait le «gouvernement mixte» et des institutions fondées sur le «consentement général», d'après le modèle de celles qui existaient en Angleterre. Pour réaliser sa «réforme», Victor-Amédée doit s'inspirer, dit Radicati, de l'exemple de Pierre le Grand, «le plus sage prince de son

temps», qui abolit le patriarcat et se déclara «Chef de la religion», ou de l'exemple d'Henri VIII, qui réunit «fort prudemment l'autorité sacrée à la civile en se faisant proclamer chef de l'Eglise». S'il réalisait ce programme, le roi de Piémont s'acquerrait, dit Radicati, une gloire immortelle, «pour être le premier qui rétablira la morale chrétienne parmi son clergé et le premier qui délivrera l'Italie de la cruelle oppression des ecclésiastiques, sous laquelle notre nation a inutilement gémi pendant plusieurs siècles». Il est intéressant de relever que Radicati souhaitait l'unité politique de l'Italie placée sous un seul monarque éclairé (après sa rupture avec le roi de Sardaigne, il fonda cet espoir sur le royaume des Deux-Siciles et la maison de Bourbon).

A Londres, Radicati publia encore, en anglais, d'autres ouvrages, *Histoire de l'abdication de Victor-Amédée, Parallèle entre Mahomet et Moïse* (1731), *Dissertation philosophique sur la mort* (1732), *Récit fidèle et comique de la religion des cannibales modernes* (1734), qui suscitèrent des protestations de l'évêque de Londres auprès du duc de Newcastle, secrétaire d'Etat de Georges II. Son séjour en Angleterre étant rendu toujours plus difficile, Radicati se réfugia, en 1734 ou 1735, en Hollande, où il vécut dans la misère, sous un autre nom, pour mourir à la Haye, en 1737, après y avoir republié, en français, la plupart de ses écrits antérieurs, corrigés et augmentés, ainsi que des écrits nouveaux, réunis sous le titre de *Recueil de pièces curieuses sur les matières les plus intéressantes* (1736).

M. Venturi a eu le grand mérite d'avoir mis en lumière les rapports entre cet isolé et le Piémont de son temps et d'avoir défini l'originalité de la pensée de Radicati, en faisant de celle-ci une étape intermédiaire entre le déisme anglais, essentiellement religieux, et le déisme littéraire et laïque de Voltaire qui empruntera, d'ailleurs, de nombreuses idées à l'auteur des *Discours*. Ce n'est pas par hasard que Voltaire a pris comme pseudonyme de l'*Epître aux Romains, traduite de l'italien* (1769), le nom même du comte de Passerano. M. Venturi a retrouvé, dans la bibliothèque de Voltaire, conservée à Leningrad, un exemplaire du *Recueil de pièces curieuses* de Radicati. Il serait intéressant de déterminer exactement ce que Voltaire doit au philosophe piémontais dont on souhaite vivement que M. Venturi donne bientôt une édition des œuvres complètes, qui faciliterait grandement une telle confrontation et permettrait de soumettre la pensée subtile de Radicati à une analyse détaillée. Grâce au savant italien, nous en connaissons à présent toute l'importance.

Genève

S. Stelling-Michaud

JEAN-PIERRE AGUET: *Les grèves sous la Monarchie de Juillet (1830—1847)*.

E. Droz, Genève 1954. 406 p.

Aborder l'histoire économique de la Monarchie de Juillet est une entreprise hasardeuse; peu explorée jusqu'ici par les chercheurs malgré l'intérêt que présente cette période de transformation, on ne dispose guère que des